FÉCONDITÉ

Principaux résultats

En 2015, l'indicateur conjoncturel de fécondité était inférieur au seuil estimé de renouvellement de la population des pays développés (2.1) – c'est-à-dire au nombre de naissances nécessaire pour que la population totale reste constante – dans 33 des 35 pays de l'OCDE. Seuls font exception Israël et le Mexique, dont l'indicateur s'établit respectivement à 2.93 et à 2.14. Dans plus de deux tiers des pays de l'OCDE, les taux de fécondité ont légèrement augmenté depuis le début du siècle. Ces taux ont des répercussions considérables sur les régimes de retraite, car ils constituent, avec l'espérance de vie, l'un des facteurs de vieillissement démographique. Depuis 1960, on constate une convergence régulière des taux de fécondité à l'échelle internationale, une tendance qui devrait se poursuivre au cours des prochaines décennies.

En 2015, le taux de fécondité s'élevait en moyenne à 1.71 dans les pays de l'OCDE, un chiffre nettement inférieur au niveau nécessaire pour assurer le renouvellement de la population. La tendance à la baisse du nombre d'enfants observée depuis la fin des années 50 s'est interrompue, en moyenne, au début des années 2000. La chute des taux de fécondité tient à l'évolution des modes de vie, de la formation des familles, et des contraintes de la vie quotidienne, comme celles liées à la précarité de l'emploi, à la difficulté à trouver un logement convenable et au coût prohibitif des services de garde d'enfant.

L'écart positif (et croissant) entre le nombre d'enfants que les femmes déclarent souhaiter et celui qu'elles ont effectivement témoigne, au moins en partie, de l'influence de ces contraintes.

Une autre explication tient peut-être à l'évolution des aspirations des femmes quant au couple et à la maternité, surtout dans des pays comme le Japon et la Corée, où mariage et maternité sont étroitement liés. Or, le comportement des couples non mariés à l'égard de la procréation a lui aussi évolué. Ainsi, 50 % au moins des naissances interviennent aujourd'hui hors mariage en France, en Islande, en Norvège et en Suède. Dans la zone OCDE, un tiers des naissances en moyenne ont désormais lieu hors mariage.

Ces 50 dernières années, les taux de fécondité des pays de l'OCDE n'ont cessé de converger. En 1960, le Mexique et la Turquie enregistraient des taux de fécondité près de deux fois supérieurs à la moyenne de l'OCDE, tandis que ceux de la Hongrie et de la Lettonie étaient supérieurs d'un peu plus de moitié à la moyenne de l'OCDE, l'écart-type global s'élevant à 1.2. Ce chiffre a sensiblement diminué depuis, pour atteindre 0.3 en 2015 ; il devrait s'établir à 0.1 seulement d'ici à 2060 selon les estimations.

Depuis 2000, les taux de fécondité ont très légèrement progressé en moyenne dans la zone OCDE. La progression a cependant été beaucoup plus marquée dans quelques pays, avec une augmentation qui atteint désormais 0.4 en République tchèque et en Slovénie, et 0.3 en Estonie et en Lettonie.

La récente augmentation des taux de fécondité devrait se poursuivre, quoique très lentement, et le taux de fécondité moyen devrait s'établir à 1.80 dans les pays de l'OCDE en 2060, selon les Perspectives de la population mondiale des Nations Unies.

Le faible niveau des taux de fécondité a des conséquences socioéconomiques plus larges. Tout d'abord, le déclin démographique risque de s'autoalimenter, avec des taux de fécondité passant en deçà de 2.1, étant donné que le nombre de femmes en âge de procréer diminue à chaque génération. Ensuite, le ratio de dépendance démographique des personnes âgées augmentera sensiblement, ce qui alourdira la charge qui pèse sur les personnes d'âge actif pour financer les retraites et les soins de santé dispensés aux personnes âgées. Enfin, la population active va elle aussi vieillir et risque de s'adapter moins facilement aux changements technologiques, ce qui freinera la productivité et la croissance économique.

Parmi les autres grandes économies, l'Afrique du Sud, l'Arabie saoudite, l'Argentine, l'Inde et l'Indonésie affichent à l'heure actuelle des taux de fécondité nettement supérieurs au seuil de renouvellement de 2.1. Néanmoins, on estime que les taux de fécondité diminueront pour s'établir en deçà du seuil de renouvellement d'ici 2030.

Définition et mesure

L'indicateur conjoncturel de fécondité mesure le nombre d'enfants qu'aurait une femme qui vivrait jusqu'à la fin de sa période de procréation si, à tout âge, sa probabilité de mettre au monde des enfants correspondait au taux de fécondité à cet âge. Il se calcule généralement en effectuant la somme des taux de fécondité à chaque âge sur une période de cinq ans. Un indicateur conjoncturel de fécondité de 2.1 enfants par femme (le seuil de renouvellement) assure une stabilité globale de la population dans l'hypothèse de flux migratoires nuls et de taux de mortalité inchangés.

Pour en savoir plus

d'Addio, A.C. et M. Mira d'Ercole (2005), « Trends and Determinants of Fertility Rates: The Role of Policies », Documents de travail de l'OCDE sur les affaires sociales, l'emploi et les migrations, n° 27, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/880242325663.

5.1. Indicateurs conjoncturels de fécondité sur la période, 1960-2060

	1960	1970	1980	1990	2000	2010	2015	2030	2060
Membres de l'OCDE									
Australie	3.27	2.54	1.91	1.86	1.77	1.89	1.83	1.77	1.77
Autriche	2.78	2.04	1.60	1.48	1.38	1.45	1.51	1.63	1.75
Belgique	2.65	2.01	1.60	1.61	1.68	1.78	1.80	1.83	1.86
Canada	3.68	1.98	1.63	1.69	1.52	1.61	1.56	1.60	1.72
Chili	4.95	3.58	2.70	2.43	2.03	1.82	1.76	1.72	1.76
République tchèque	2.21	2.21	1.97	1.65	1.19	1.48	1.57	1.72	1.82
Danemark	2.58	1.96	1.43	1.75	1.76	1.73	1.76	1.81	1.85
Estonie	1.94	2.15	2.09	1.63	1.39	1.59	1.66	1.77	1.83
Finlande	2.66	1.62	1.69	1.82	1.75	1.77	1.78	1.80	1.83
France	2.83	2.30	1.87	1.71	1.88	1.98	1.97	1.96	1.95
Allemagne	2.47	1.71	1.46	1.30	1.35	1.43	1.47	1.57	1.68
Grèce	2.29	2.53	2.06	1.42	1.33	1.34	1.30	1.43	1.66
Hongrie	1.81	2.04	1.81	1.74	1.30	1.33	1.40	1.53	1.67
Islande	3.94	2.87	2.23	2.19	1.99	1.98	1.92	1.82	1.78
Irlande	4.07	3.82	2.76	1.91	1.97	2.00	1.98	1.95	1.93
Israël	3.85	3.81	3.13	2.93	2.91	3.04	2.92	2.61	2.17
Italie	2.50	2.32	1.52	1.27	1.30	1.43	1.49	1.62	1.74
Japon	2.03	2.13	1.76	1.48	1.30	1.41	1.48	1.62	1.74
Corée	5.60	4.00	2.23	1.68	1.21	1.23	1.32	1.52	1.70
Lettonie	1.88	2.00	2.03	1.63	1.29	1.50	1.57	1.70	1.80
Luxembourg	2.40	1.72	1.47	1.66	1.65	1.55	1.59	1.68	1.76
Mexique	6.75	6.71	4.37	3.23	2.61	2.29	2.14	1.81	1.72
Pays-Bas	3.17	2.10	1.51	1.59	1.74	1.73	1.75	1.79	1.82
Nouvelle-Zélande	3.85	2.84	1.97	2.07	1.95	2.04	1.97	1.85	1.79
Norvège	2.90	2.35	1.69	1.89	1.81	1.82	1.83	1.84	1.86
Pologne	2.72	2.23	2.31	1.95	1.26	1.33	1.29	1.41	1.65
Portugal	3.19	2.83	2.01	1.48	1.45	1.28	1.24	1.38	1.64
République slovaque	2.91	2.51	2.27	1.87	1.22	1.39	1.46	1.61	1.74
Slovénie	2.34	2.20	1.93	1.33	1.21	1.58	1.64	1.75	1.83
Espagne	2.81	2.85	1.88	1.28	1.29	1.33	1.39	1.52	1.66
Suède	2.31	1.91	1.64	2.01	1.67	1.90	1.91	1.92	1.93
Suisse	2.60	1.87	1.54	1.54	1.41	1.53	1.55	1.60	1.67
Turquie	6.20	5.39	4.11	2.90	2.37	2.12	2.02	1.83	1.74
Royaume-Uni	2.81	2.01	1.78	1.78	1.66	1.88	1.87	1.86	1.86
États-Unis	3.23	2.03	1.80	2.03	2.04	1.88	1.89	1.90	1.92
OCDE	3.15	2.60	2.05	1.82	1.65	1.70	1.70	1.74	1.79
Argentine	3.09	3.15	3.15	2.90	2.52	2.35	2.27	2.07	1.86
Brésil	6.00	4.68	3.82	2.72	2.13	1.78	1.70	1.61	1.68
Chine	6.20	4.77	2.55	1.90	1.55	1.60	1.63	1.71	1.77
Inde	5.89	5.41	4.68	3.83	3.14	2.44	2.30	2.02	1.79
Indonésie	5.62	5.30	4.11	2.90	2.53	2.45	2.32	2.04	1.84
Fédération de Russie	2.55	2.03	2.04	1.55	1.30	1.70	1.75	1.84	1.89
Arabie Saoudite	7.26	7.30	7.02	5.55	3.65	2.73	2.48	2.02	1.71
Afrique du Sud	6.00	5.50	4.60	3.34	2.75	2.55	2.41	2.11	1.84
UE28	2.60	2.24	1.90	1.66	1.47	1.56	1.59	1.68	1.78

Source : Nations Unies, Perspectives de la population mondiale – Révision de 2017.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933634230



Extrait de:

Pensions at a Glance 2017 OECD and G20 Indicators

Accéder à cette publication :

https://doi.org/10.1787/pension_glance-2017-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2018), « Fécondité », dans *Pensions at a Glance 2017 : OECD and G20 Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/pension_glance-2018-20-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.

